



Cap sur les élections communales 2018 :
chaque samedi, L'Avenir vous fait découvrir
votre commune de façon inédite
#DestinationCommunes
destinationcommunes@lavenir.net

Déchets : les re

COÛT VÉRITÉ

Vous la trouvez chère, votre poubelle ?

Pressées par les impératifs environnementaux de la Wallonie,

les Communes cherchent la formule minceur idéale pour vos poubelles.

Tri ou ramassage, elles font preuve d'imagination pour faire des économies. Mais les Wallons sont-ils tous égaux face au « coût vérité » ?

● Alain WOLWERTZ

Moins il y a de déchets ménagers dans votre poubelle mieux l'environnement se porte : difficile de contester. Plus vous allégez votre poubelle, au mieux se porte votre portefeuille : là, on en voit qui tiquent et se plongent dans leurs « factures poubelles » d'il y a 10 ans...

TRIER C'EST BON POUR VOS SOUS

Pour le Wallon, la taxe poubelle est un sujet qui horripile. Ça gratte donc aussi les élus communaux qui, le plus souvent, ne se mêlent donc de la poubelle de leurs administrés que contraints et forcés par les plans déchets successifs et toujours plus stricts de la Région wallonne. Car il ne faut pas oublier que si les Communes taxent vos poubelles, elles ne se font pas du beurre sur vos déchets puisqu'elles sont tenues d'appliquer le coût vérité. Avec, depuis 1999, la pression du « prélèvement sanction » qui frappe celles qui dépassent le seuil (en kg/habitant) de déchets admis dans la poubelle ménagère. Autrement dit, plus il y en a dedans, plus ça coûte à la Commune. Donc à vous en réalité. Pour faire fondre vos poubelles, les Communes – via les intercommunales de déchets – mettent donc en place des plans *Weight Watcher* qu'on peut résumer en trois points : prévention, tri et passage à la caisse pour le surplus. En même temps que le développement des parcs à conteneurs, des bulles à verres et du ramassage sélectif des papiers/cartons puis des

Certains de vos déchets coûtent, d'autres rapportent. Le défi est de s'approcher de l'équilibre pour éviter de faire trop grimper la note des Communes.

PMC, il y a les campagnes pour le « zéro déchet » et, côté portefeuille, le passage au sac-poubelle payant, en 1999, puis 10 ans plus tard au conteneur à puce pour certaines communes. Résultat : une poubelle de déchets ménagers qui n'a fait que s'alléger.

ALORS, POURQUOI ÇA AUGMENTE ?

Parce que tout augmente ma bonne dame... Un peu court, mais il y a de ça : l'indexation, la hausse du coût du diesel pour les camions de collecte en porte à porte et dans les recyparcs, la taxe km pour ces derniers, etc. Lors du renouvellement des marchés publics, certaines intercommunales ont ainsi vu les devis rentrés par les transporteurs augmenter de 20 à 50 % ! Et le tri, direz-vous ? Ça coûte aussi, non ? Le tri de plus en plus sélectif en porte à porte et dans les recyparcs se paie, effectivement. « *Mais en aval, si les filières économiques du recyclage suivent et que c'est rentable, les Communes paieront moins. Il faut*

donc équilibrer les flux positifs et les flux négatifs. » Travail de funambule pour les intercommunales qui n'ont pas de prise sur tout. L'arrivée massive sur le marché de déchets bois en provenance de Grande-Bretagne a ainsi cassé les prix de cette filière. À l'inverse, le bon prix de l'électricité en 2015 (produite par incinération des déchets) a permis à Intradel (interco liégeoise) de se constituer un petit trésor de guerre. Pour faire baisser votre facture ?

« *Ça nous a permis de compenser le reste et de ne pas augmenter la cotisation 2017-2018* », dit Luc Joine, directeur général d'Intradel. Faut pas rêver non plus...

Mais alors, si brûler des déchets ménagers rapporte de l'argent, autant bourrer sa poubelle, non ? Là aussi, c'est plus complexe.

« *C'est une réflexion qu'on entend souvent, mais il faut absolument s'enlever ça de la tête* », dit Marie-Christine Nossent, présidente de la Copidec, coupole qui chapeaute les huit intercommunales wallonnes des déchets. En effet, moins il y a d'ordures ménagères à brûler, plus il y a de la place pour celles des industriels qui font la file devant les incinérateurs. Et qui, eux, ne bénéficient pas du « prix d'ami » octroyé aux Communes (l'industriel paie environ 20 % en plus la tonne de déchets qu'il fait brûler).

LES WALLONS ÉGAUX DEVANT LEUR POUBELLE ?

Non puisque chaque intercommunale propose ses propres variantes dans la collecte et le tri des déchets. Flux positifs et négatifs sont donc variables et le coût vérité (ce que paie le citoyen) nécessaire pour équilibrer la balance est différent aussi. Au sein d'une même interco, le système est le même pour tous... mais libre aux communes de le décliner à leur guise (sac ou conteneur ? collecte des organiques ou non ?...). Enfin, même si vous êtes le champion du tri mais que votre voisin de gauche met ses casseroles en fonte dans sa poubelle et que celui de droite est un adepte des dépôts sauvages, un certain effet de mutualisation fait que vous payerez aussi un peu pour ces deux saligauds. ■



EdA - Jacques Duchateau

DANS LES COMMUNES

Bastogne gère elle-même ses déchets : « Cela coûte moins cher »

En termes de déchets, Bastogne fait figure d'ovni en province de Luxembourg. C'est la seule qui gère elle-même ses déchets, alors que toutes les autres ont, peu à peu, adhéré à Idelux, l'intercommunale luxembourgeoise ou font appel à un privé. Une exception qui compte bien le rester pour la commune de près de 15 800 habitants. Question de finances. « *Grâce à cela, les coûts sont maîtrisés*, assure le bourgmestre Benoît Lutgen. *Le collège a, par exemple, pu réorganiser les horaires et itinéraires des collectes et ainsi gagner 100 000 € par an (NDLR : par rapport à l'ancien système interne). Ces*

économies importantes ont permis aux services d'être plus efficaces, mais surtout de ne pas augmenter la taxe pour les citoyens. Au total, cela coûte donc moins cher à Bastogne. » Concrètement, un citoyen seul paye une taxe déchet de 88 € ; 165 € pour deux personnes et 175 € pour trois personnes ou plus. À noter tout de même que depuis mars 2017, les PMC ne doivent plus être amenés au parc à container ou aux bulles prévues à cet effet. Grâce au programme test mis en place par Fost + (également à Arlon et Liernoux), le ramassage des PMC se fait désormais à domicile. X.C.

Court-St-Étienne : une alternative aux ramassages

Au Court-Village de Court-Saint-Étienne ou au dos des Marnières à Rixensart, les habitants ne doivent plus se rappeler du fameux « jour des poubelles ». Dans ces deux nouveaux quartiers brabançons, qui ont accueilli leurs premiers habitants en 2017, des conteneurs enterrés ont été placés en différents endroits et remplacent la tournée hebdomadaire de ramassage des ordures ménagères : cinq conteneurs à Rixensart et quatre à Court-Saint-Étienne, qui sont gérés par l'INBW, l'intercommunale du Brabant wallon. Le principe : on amène son sac-poubelle (de maximum 30 litres), on passe son badge sur la borne du conteneur enterré et enfin, on dépose le sac. Plus besoin de sac communal payant,

puisque le décompte est généré automatiquement en fonction du nombre d'ouvertures. L'habitant doit approvisionner son compte en suffisance. En termes de coût, vingt ouvertures équivalent au prix de vingt sacs-poubelle communaux (30L) : 12,5 € à Rixensart et 17 € à Court-Saint-Étienne (deux rouleaux de 10 sacs). En fonction du remplissage des conteneurs, l'INBW assure des vidanges plus ou moins régulières. À Court-Saint-Étienne, par exemple, le camion ne passe plus qu'une fois par mois. Et pour la tranquillité du voisinage, les dépôts ne sont autorisés que de 6 h à 22 h. Enfin, si les camions de l'INBW ne passent plus pour les ordures ménagères, ils assurent toujours assurer la collecte des PMC dans ces quartiers.



EdA - 4028/1618/202

Pour les commerçants du Court-Village, le rituel des poubelles est identique à celui des habitants. « *Nous allons aussi déposer nos sacs au conteneur enterré*, nous explique M. Moity, de l'optique Noralia. *C'est nouveau pour nous, mais ce n'est pas trop contraignant. Et pour un sac par semaine...* » R.I.

cettes minceur des Communes



Le conteneur à puce semble être le système le plus efficace. Mais certaines Communes préfèrent conserver le sac-poubelle. Par filiosité politique ?

AUTONOMIE COMMUNALE

Un frein pour le tri ?

En 2016, le ministre de l'Environnement annonçait sa volonté de généraliser dans les 5 ans le conteneur à puce pour les déchets ménagers. « On passera partout à la tarification au poids. Cette généralisation doit permettre de mettre la pression où elle doit être », disait-il. Depuis, Carlo Di Antonio a fait marche arrière après un avis juridique négatif, explique son cabinet. Sa volonté se heurtait à la sacro-sainte autonomie communale. L'idée du ministre cdH semblait pourtant la bonne. Tous les acteurs du secteur s'accordent pour dire que là où passe la facturation au kilo, le déchet trépassa. Deux chiffres pour s'en convaincre : dans la zone Intradel (la plus grosse interco du pays), la moyenne des déchets ménagers par habitant est de 102 kg dans les communes avec conteneurs à puce, contre 179 kg pour celles avec le sac payant. « C'est vrai que le conteneur est incitatif pour les citoyens, dit Gwenaëlle Delaite, conseillère au département du développement territorial de l'Union des Villes et Communes. Mais ce n'est pas toujours adapté à la topographie et à la logistique locales. Et puis il y a souvent un surcoût au départ. Donc, pour les élus communaux, c'est délicat, surtout une année d'élections... » Les intercommunales constatent d'ailleurs que la réticence est souvent de principe. Entendez politique : imposer une tarification



au poids n'est pas rentable électoralement, même si ça l'est pour l'environnement. « Quand on fait une séance d'information sur les poubelles à puce dans une commune, on a 200 ou 300 personnes. Je connais beaucoup d'élus qui aimeraient avoir autant de monde à leurs réunions, sourit Marie-Christine Nossent, présidente de la Copidec. Toucher à leur poubelle est un sujet sensible pour les citoyens. » À Saint-Nicolas (Liège), l'échevin de l'Environnement, Patrice Ceccato, confirme : « On a connu des problèmes au départ, parce qu'il y a toujours des gens réticents ou qui ne comprennent pas que la facturation au poids leur coûte moins cher qu'un dépôt sauvage. » Mais dans cette commune pourtant la plus densément peuplée de Wallonie et aux nombreuses habitations sans jardin, ça a fonctionné : le poids des déchets résiduels a diminué. Comme quoi la volonté politique peut se cacher au fond d'une poubelle. **A.W.**

Gerpinnes supprime cent poubelles publiques !

De 170 poubelles publiques, il n'en reste plus que 75 à Gerpinnes. Le collège communal a en effet décidé de supprimer une grande majorité de ses corbeilles. Mais n'est-ce pas s'exposer aux dépôts sauvages ? Le bourgmestre nous explique la logique : « Au départ, nous avons décidé de répondre à un appel à projets du ministre Di Antonio dans le cadre de "Wallonie plus propre". Nous avons pensé remplacer nos poubelles pour nous équiper d'un mobilier homogène et, surtout, dont l'onfice est calculé pour ne pas que l'on y entre des petits sacs de magasin remplis de déchets ménagers. »

En faisant les comptes, les élus locaux ont observé que 25 000 € de subvention, cela ne donnait droit qu'à une septantaine de

poubelles... pour en remplacer 170. « Nous avons pensé au constat réalisé par les ouvriers. Beaucoup de poubelles n'étaient presque jamais utilisées. Il fallait souvent changer des sacs à peine remplis. Et d'autres, par contre, n'étaient utilisées que par les riverains qui y déversaient leurs déchets ménagers. Nous avons donc décidé de retirer toutes ces poubelles-là... » Depuis la suppression des « superflues », Philippe Busine n'a pas observé de dépôts sauvages supplémentaires. « Les riverains ne vont pas souiller leur quartier. Et puis une donnée change les choses : les sacs en plastique se font rares. On ne les jette donc plus si facilement ! » Cette année, les poubelles seront toutes changées. Elles



comporteront un trou juste suffisant pour déposer une cannette ou une bouteille. « Et là où nous repérerons des dépôts dandestins récurrents, nous planterons des fleurs, en espérant que cela freine les gens qui veulent jeter des débris... » **P.L.**

Clavier : le « zéro déchet » a quand même ses limites

À Pailhe, Danielle et Daniel Ghindini-Deltour vivent en harmonie avec la nature. Pas d'eau de distribution, pas de raccordement au réseau électrique, pas d'égout et... très peu de déchets. Le couple n'a pas attendu le mode « zéro déchet » pour se lancer dans la traque aux débris superflus. Potager, bocal, aliments en vrac, bouteilles de verre... Le moindre achat est pensé pour produire le minimum de déchets. Le hic, c'est qu'avec la profession de Danielle, ce n'est

pas évident : « Je suis gardienne d'enfants à domicile. J'incite les mamans à utiliser des langes lavables, mais je ne peux pas les obliger... » Les langes classiques aboutissent donc quand même dans la poubelle. Végétalien, le couple est aussi producteur de déchets, parce qu'il consomme... bio. « Pas moyen de trouver du lait de soja dans des contenants en verre, déplore Danielle. C'est dans des briques de lait. On jette ça dans le sac bleu et je sais que c'est recyclé, mais c'est quand même un déchet. » **J-L.T.**

